

COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE – M.A.P.A.

Identification de l'organisme qui passe l'accord-cadre : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Hôtel de ville – 9 place Carami - 83177 BRIGNOLES Cedex – Tél. : 04.94.86.22.12 - Email : dcp@brignoles.fr

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.

Le Pouvoir Adjudicateur agit pour son compte et celui du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Brignoles.

Objet de l'accord-cadre : FOURNITURE D'ENVELOPPES IMPRIMEES EN 2 LOTS SUR 4 ANS.

Mode de passation : Marché à procédure adaptée passé dans le cadre de l'article R-2123-1 du code de la commande publique.

Caractéristiques de l'accord-cadre :

Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire conclu sous la forme d'un marché public de fournitures à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé dans le cadre des dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique.

Ces marchés à bons de commande comprennent l'achat des fournitures et les prestations de livraison associées.

- Lot n° 1 : « Enveloppes blanches » : Montant maximum annuel de commande : 3 000 € HT

- Lot n° 2 : « Enveloppes marrons » : Montant maximum annuel de commande : 3 000 € H.T.

Montant total maximum annuel pour les 2 lots : 6 000 € H.T.

Montant total maximum sur 4 ans pour les 2 lots : 24 000 € H.T.

Les candidats sont autorisés à répondre à un ou plusieurs lots.

Le lot n° 1 est composé de divers types d'enveloppes blanches petits formats, avec ou sans fenêtre, mais toujours avec le blason de la Ville et le sigle #BRIGNOLESACCELERE au rabat. Le lot n° 2 est constitué aussi de différents types d'enveloppes marrons dites Kraft, grand format sans fenêtre et toujours avec le blason de la Ville et le sigle #BRIGNOLESACCELERE au rabat (se référer à l'Article 17 du Cahier des Clauses Particulières pour la description complète des types d'enveloppes).

L'accord-cadre est conclu pour une première période d'un an, reconductible 3 fois par voie expresse pour la même période. La durée globale maximale du marché est de 48 mois.

A titre indicatif, la dépense annuelle moyenne sur 3 ans pour le lot n° 1 comme pour le lot n°2 est comprise entre 800 et 1 000 € HT.

Les fournitures seront livrées à Mairie de Brignoles – Magasin Municipal – Quartier de Paris – Route du Val - 83170 Brignoles.

Classification C.P.V.:

Lot n°1 : 30199710-0 (Enveloppes imprimées) – 30199711-7 (Enveloppes à fenêtre imprimées) - 30199712-4 (Enveloppes sans fenêtre imprimées).

Lot n°2 : 30199710-0 (Enveloppes imprimées) – 30199712-4 (Enveloppes sans fenêtre imprimées).

Code NUTS : FRL05

Variantes : non autorisées.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres : Le 10 mars 2023 à 12h00

Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Possibilité de procédure DUME S : Cela permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET.
Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME S

Les justifications à produire sont celles prévues aux articles R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du code de la commande publique. Le candidat devra en particulier fournir :

- Imprimé **CERFA DC1** joint au D.C.E,

- Imprimé **CERFA DC2** joint au D.C.E.

- **Déclaration sur l'honneur** du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article R.2143-3 du code de la commande publique, jointe au D.C.E,

- Copie du ou des **jugements prononcés**, si le candidat est en redressement judiciaire

- Renseignements sur le **respect de l'obligation d'emploi** mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).

- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses **capacités professionnelles, techniques et financières**.

- Liste des principales fournitures livrées et prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

N.B : Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :

1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,

2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

- Prix des fournitures : 70% - Qualité des fournitures et prestations : 20% - Délai de livraison à réception du bon de commande : 10%.

Modalités d'obtention du dossier de consultation : Le dossier peut être consulté et téléchargé gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres : Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr> (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

Renseignements d'ordre administratif : Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique : Mairie de Brignoles – Magasin Municipal – Quartier de Paris – Route du Val – 83170 Brignoles – Affaire suivie par M. BODINO Philippe - Tél. : 04.94.86.15.98.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : 06 février 2023